



Communiqué de Presse

VRANKEN-POMMERY MONOPOLE : MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2014

Reims, le 15 avril 2015

Le Groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE a déposé le 15 avril 2015 son Document de Référence 2014, incluant le Rapport Financier annuel, auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le Document de Référence 2014 peut être consulté ou téléchargé sur le site internet du Groupe :

<http://www.vrankenpommery.com/fr/informations-reglementees>

A propos de Vranken-Pommery Monopole

Vranken-Pommery Monopole est le deuxième acteur Champenois.

Implanté en Champagne, en Provence, en Camargue et dans le Douro, il est le premier vigneron en Europe.

Son portefeuille de marques comprend :

- les grandes marques de Champagne VRANKEN, POMMERY, HEIDSIECK & CO MONOPOLE et CHARLES LAFITTE ;
- les marques de Porto ROZES et des vins du Douro TERRAS DO GRIFO ;
- les Rosés Sable de Camargue DOMAINE ROYAL DE JARRAS et Côtes de Provence CHATEAU LA GORDONNE.

Il est par ailleurs copropriétaire, avec le Groupe Castel, du portefeuille de marques LISTEL.

Vranken-Pommery Monopole est une société cotée sur NYSE Euronext Paris et Bruxelles.
(Code "VRAP" (Paris), code "VRAB" (Bruxelles) ; code ISIN : FR0000062796).

Contacts

Vranken-Pommery Monopole :

Patrice Proth, Secrétaire Général
+33 3 26 61 62 34, comfi@vrankenpommery.fr

Presse

Claire Doligez, +33 1 53 70 74 25, cdoligez@image7.fr
Caroline Simon, +33 1 53 70 74 65, caroline.simon@image7.fr